



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 juin 2019

DÉLIBÉRATION

N° 85 - 27.06.2019

En exercice ... 26
Présents..... 19
Votants..... 25
Abstention 0

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
21. GESTION DES DÉCHETS
Rapport annuel 2018 de CYCLAD sur le prix et la qualité
du service public de collecte et de traitement des
déchets

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le 27 juin,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Louis OLIVIER (donne pouvoir à Mme Ghislaine DOEUFF), Mme Isabelle MASON-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), Mme Marie-Noëlle BINET (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Mme Isabelle RONTE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Yann MAÎTRE.

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine DOEUFF.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
Reçu le 28/06/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 juin 2019

DÉLIBÉRATION

N° 85 - 27.06.2019

En exercice ... 26
Présents..... 19
Votants..... 25
Abstention 0

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 21. GESTION DES DÉCHETS Rapport annuel 2018 de CYCLAD sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-4, L2224-17-1 et D2224-1,

Vu le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment 5ème groupe de l'article 5.1, relatif à la gestion des déchets, entérinés par arrêté préfectoral du 25 mars 2019,

Vu les statuts du Syndicat Mixte CYCLAD,

Vu la délibération n° CS 2019-02-018 du 15 avril 2019 du Syndicat Mixte CYCLAD portant sur le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Considérant que le syndicat mixte CYCLAD exerce en lieu et place de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés en vertu des statuts du syndicat mixte ;

Considérant que la rapport annuel 2018 transmis par CYCLAD doit faire l'objet d'une présentation par le Président de l'EPCI à son assemblée délibérante ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **de prendre acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets transmis par CYCLAD.**

Affichée le : **1er juillet 2019**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Depuis le 1^{er} décembre 2018, le dépôt d'un recours juridictionnel est possible sur l'application internet télerecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr.

AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
Reçu le 28/06/2019



CHIFFRES CLÉS 2018

Rapport annuel sur le prix et la qualité
du service public d'élimination des déchets.
Indicateurs techniques et financiers année 2018.



LE SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Créé dans les années 1980, le service public de collecte et de traitement des déchets Cyclad rassemble 7 intercommunalités de Charente-Maritime. Ses missions se sont développées avec le tri et le recyclage en 2000, la réduction des déchets dès 2008, la labellisation Zéro Déchet en 2014 et l'économie circulaire en 2016.

LES ÉLUS DE CYCLAD



43 ÉLUS

représentants au Comité Syndical des intercommunalités adhérentes



3 VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

Ornella TACHE, Denis PETIT
Anne-Sophie DESCAMPS



PRÉSIDENT

Jean GORIOUX

LES AGENTS



132 AGENTS

111 TITULAIRES
3 EMPLOIS D'AVENIR
18 REMPLAÇANTS

70 AGENTS COLLECTE

37 AGENTS DÉCHETTERIE

10 AGENTS MOYENS GÉNÉRAUX

8 AGENTS ZÉRO DÉCHET

5 AGENTS MAINTENANCE

2 AGENTS CYCLAB

Les 132 agents de Cyclad sont répartis sur les sites de Surgères, Paillé, Saintes, Surgères et les déchetteries.

017-241700459-241700459
Recu le 28/06/2019

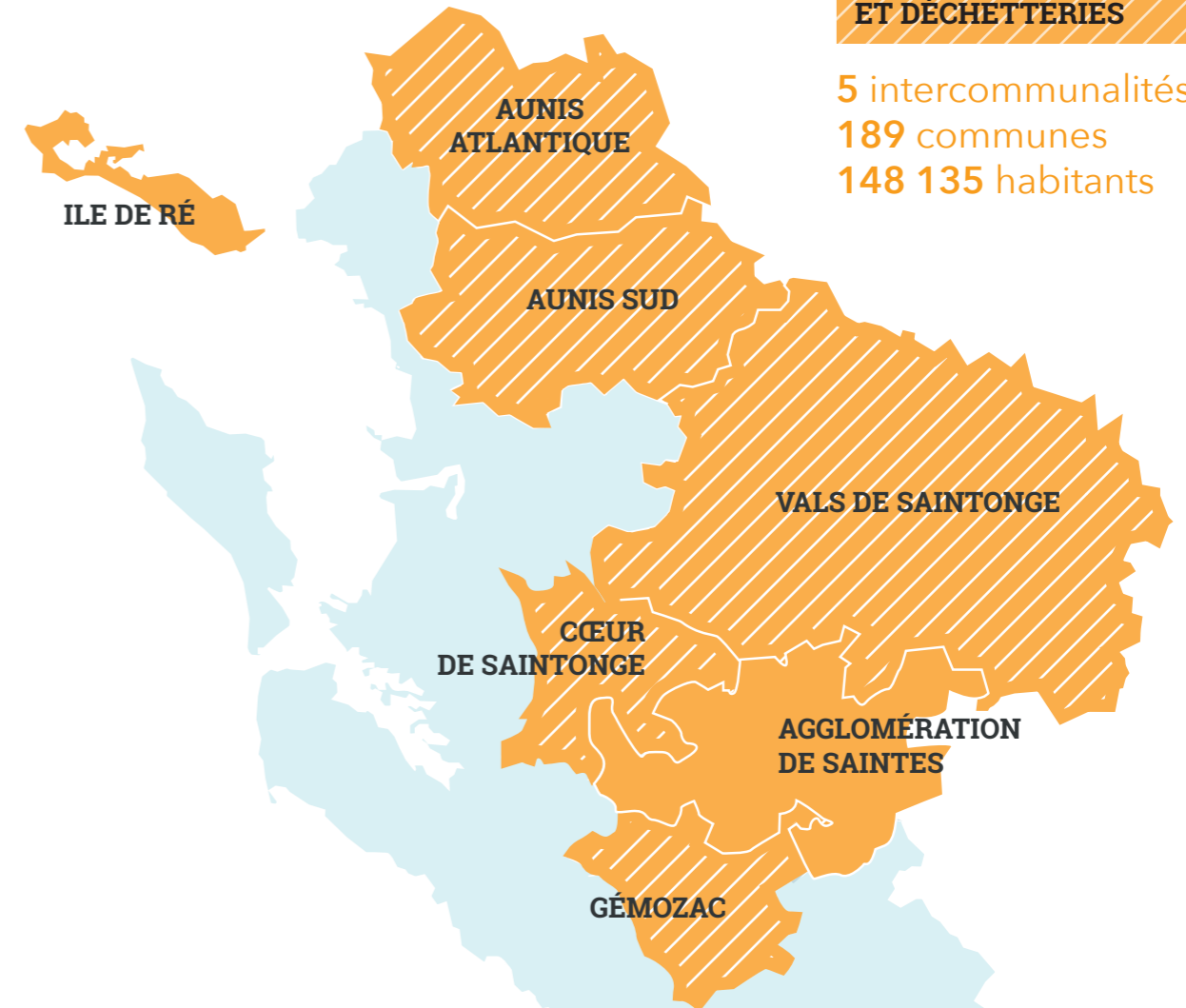
LE TERRITOIRE



Pour adhérer à Cyclad, Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagers, le transfert de la compétence traitement est obligatoire ; celui de la compétence collecte facultatif. La compétence collecte comprend la gestion des déchetteries.

COMPÉTENCE COLLECTE ET DÉCHETTERIES

5 intercommunalités
189 communes
148 135 habitants



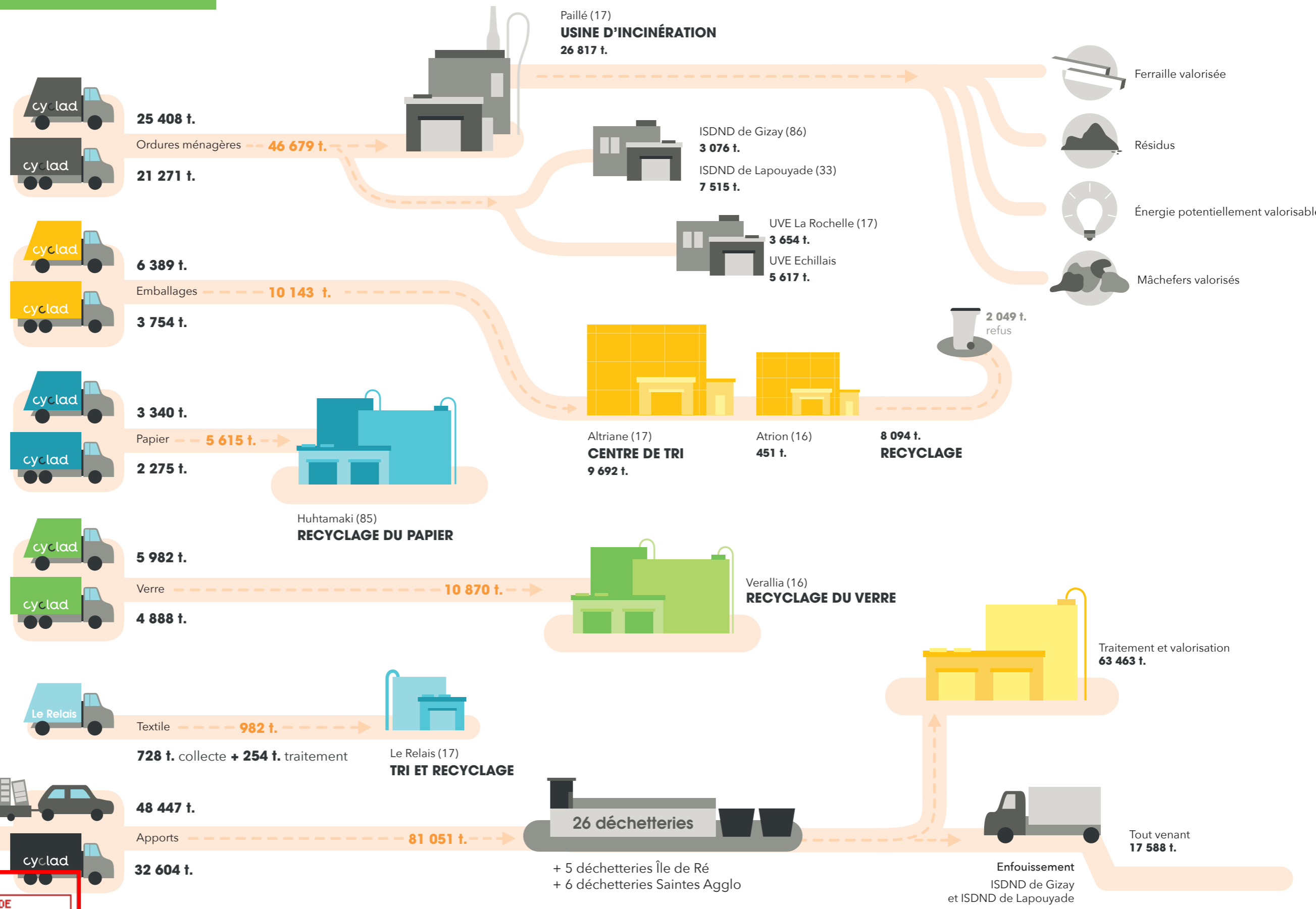
COMPÉTENCE TRAITEMENT

7 intercommunalités
235 communes
228 150 habitants

CHARENTE-MARITIME

LES DÉCHETS DU TERRITOIRE

Compétence collecte Compétence traitement



AR PREFECTURE
017-241700459-20190627-D201985-DE
Reçu le 28/06/2019

COMPÉTENCE COLLECTE ET DÉCHETTERIE



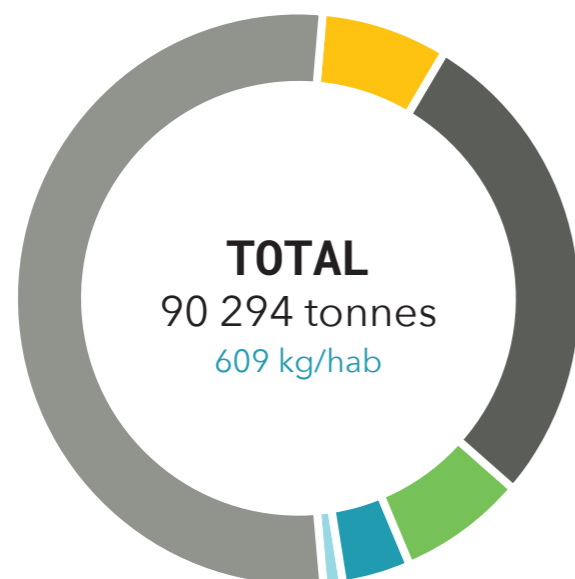
Communautés de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud, Vals de Saintonge, Coeur de Saintonge, Gémozac et Saintonge Viticole (148 135 habitants).



7%
EMBALLAGES
6 389 tonnes
43 kg/hab.



53%
DÉCHETTERIE
48 447 tonnes
327 kg/hab.



28%
ORDURES MÉNAGÈRES
25 408 tonnes
171 kg/hab.



1%
TEXTILE
728 tonnes
5 kg/hab.



4%
PAPIER
3 340 tonnes
23 kg/hab.



7%
VERRE
5 982 tonnes
40 kg/hab.



COMPÉTENCE TRAITEMENT



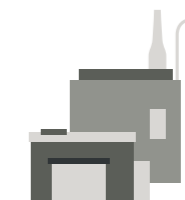
Toutes les intercommunalités adhérentes à Cyclad (228 150 habitants).



10 143 TONNES
d'emballages traitées en 2018

Centre de tri Altriane (17)
CDA La Rochelle
9 692 tonnes

Centre de tri Atrion - Mornac (16) - Calitom
451 tonnes



46 679 TONNES
d'ordures ménagères
traitées en 2018

Usine d'incinération
des déchets ménagers de Paillé
capacité 30 000 tonnes/an

26 817 tonnes

Modalités d'exploitation du service :
prestation de service pour l'exploitation
(marchés publics) : CYCLERGIE

UVE de La Rochelle (17)
CDA de La Rochelle
3 654 tonnes

ISDND de Gizay (86) - VEOLIA
3 076 tonnes

ISDND de Lapouyade (33) - VEOLIA
7 515 tonnes

UVE ECHILLAIS
5 617 tonnes



17 588 TONNES
de tout venant de déchetterie
traitées en 2018

ISDND de Gizay (86) - VEOLIA
ISDND de Lapouyade (33) - VEOLIA

UVE = Unité de Valorisation Energétique
ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
Modalités d'exploitation du service : prestation de service
(marchés publics)



Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement (Site de PAILLÉ).

Dans le cadre du programme de suivi environnemental du site de Paillé :

- Analyses par sondes environnementales (type Jauge Owen) réalisées de juillet à septembre 2018. Résultats publiés sur cyclad.org
- Analyses en semi-continu des dioxines et furanes, analyses semestrielles des rejets atmosphériques, analyses trimestrielles de la composition des mâchefers et des Résidus d'Épuration des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères.
- Certification ISO 14 001 et OHSAS 18 001.

AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
Reçu le 28/06/2019

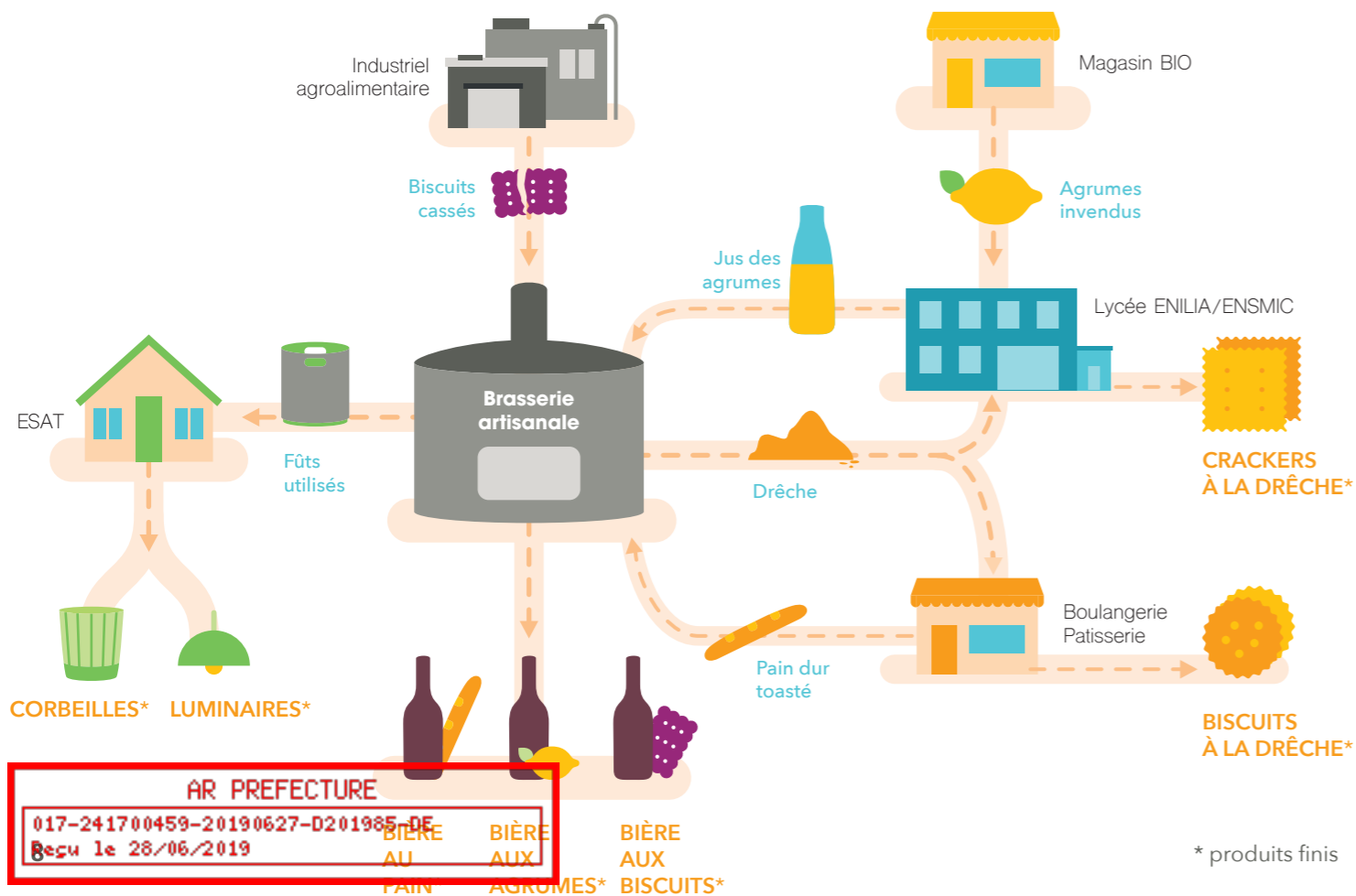
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



En 2017, Cyclad lance son laboratoire d'innovation en économie circulaire. CyclaB est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Il valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



L'EXEMPLE DE LA BIÈRE



* produits finis



66 PARTENAIRES

36 acteurs économiques
18 acteurs Économie Sociale et Solidaire
12 acteurs publics



350 RENCONTRES



2 CRÉATIONS D'EMPLOIS DIRECTS



20 RESSOURCES VALORISÉES



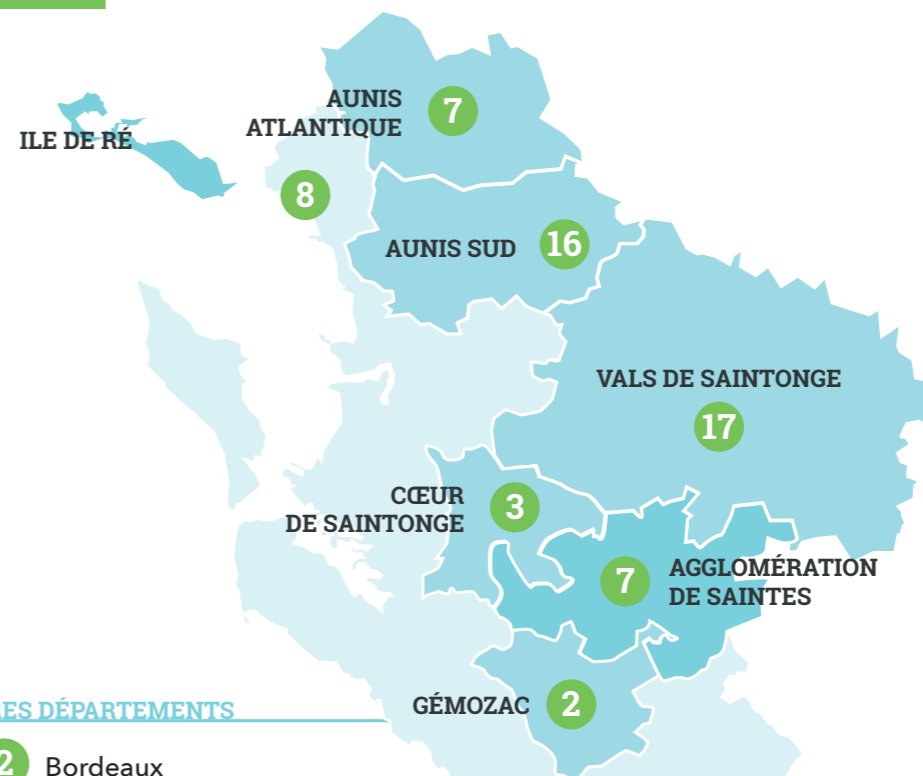
12 PRODUITS CRÉÉS

issus de l'économie circulaire à la vente



62 ACTIVITÉS SOUTENUES

66 PARTENAIRES



AUTRES DÉPARTEMENTS

- 2 Bordeaux
- 2 Poitiers
- 1 Lille

UN TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE, ZÉRO DÉCHET

COLLECTE ET DÉCHETTERIE

OBJECTIFS 2020



ORDURES MÉNAGÈRES

atteindre **165kg/hab/an** (territoire collecte)



EMBALLAGES

+30% d'emballages collectés. Les collecter plus souvent que les ordures ménagères



BIODÉCHETS

100% des foyers équipés pour le tri des biodéchets alimentaires



DÉCHETTERIES

installer des **espaces de réemploi**



CYCLAB

Développer des **filières locales** de recyclage et créer de l'**emploi**



SENSIBILISATION DES HABITANTS



2 RÉUNIONS PUBLIQUES

pour le tri des biodéchets



38 COMMERÇANTS ZÉRO DÉCHET



SEMAINE DE LA RÉPARATION

12 collectivités participantes et 250 artisans



105 PRÊTS

de points tri, gobelets, bacs de collecte



1 ZONE DE GRATUITÉ

1 400 visiteurs



1/4 BOITES AUX LETTRES

équipées d'un STOP PUB

4 AGENTS

de communication de proximité



181 VISITES

en mairies



AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
RCS le 28/06/2019

LE TRI DES BIODECHETS

COLLECTE ET DÉCHETTERIE



PLAN COMPOSTAGE 2008-2018



41 PERMANENCES EN 2018



1 117 FOYERS ÉQUIPÉS EN 2018



111 SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Aunis Sud
Aunis Atlantique
Vals de Saintonge

67% soit 30 981 foyers sont équipés d'un composteur et sensibilisés

En 2018 : 647 foyers
De 2008 à 2017 : 30 334 foyers

Gémozac et
Saintonge Viticole

27% soit 1 869 foyers sont équipés d'un composteur et sensibilisés

En 2018 : 218 foyers
De 2008 à 2017 : 1 651 foyers

Cœur
de Saintonge

33% soit 2 430 foyers sont équipés d'un composteur et sensibilisés

En 2018 : 252 foyers
De 2010 à 2017 : 2 178 foyers

COLLECTE SEPARÉE DES BIODECHETS / 3 TESTS



38 PROFESSIONNELS EN PORTE A PORTE

Collecte hebdomadaire Métiers de bouche
Secteur : ville de Surgères
.....
48 tonnes collectées en 2018



180 FOYERS EN PORTE A PORTE

Collecte hebdomadaire en porte à porte
Bac compartimenté
Secteur : ville de Gémozac
.....
14 tonnes collectées en 9 mois



781 FOYERS EN APPORT VOLONTAIRE

16 points compost répartis sur deux villes
387 foyers à Surgères, soit 10% des foyers.
364 foyers à Aigrefeuille d'Aunis, soit 18% des foyers.
30 foyers de communes voisines.
.....
33 tonnes collectées en 6 mois

95 TONNES DÉTOURNÉES




LA COLLECTE

COLLECTE ET DÉCHETTERIE

MODALITÉS ET FRÉQUENCES DE COLLECTE

	AUNIS SUD et AUNIS ATLANTIQUE	VALS DE SAINTONGE	GÉMOZAC et SAINTONGE VITICOLE	CŒUR DE SAINTONGE
Emballages	En bac ou sac (centre-ville) Porte à porte 1 fois par semaine	En bac collectif 1 fois par semaine En sac, porte à porte 1 fois toutes les deux semaines	En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En sac Porte à porte 1 fois par semaine
Ordures ménagères	En bac, porte à porte 1 fois toutes les 2 semaines En sac, porte à porte 1 fois par semaine (centre-ville de Surgères, Aigrefeuille ou Marans)	En bac collectif 1 fois par semaine En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En bac Porte à porte 1 fois par semaine
Verre et papier		Apport volontaire		

MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

			
Ordures ménagères Régie et prestation de service (marchés publics), NCI Environnement et BRANGEON Environnement	Emballages Régie et prestation de service (marchés publics), NCI Environnement et BRANGEON Environnement	Régie 18 camions 39 emplois 490 825 km parcourus 329 804 litres de carburant	Prestataires 8 camions 15 emplois 249 757 km parcourus 144 805 litres de carburant

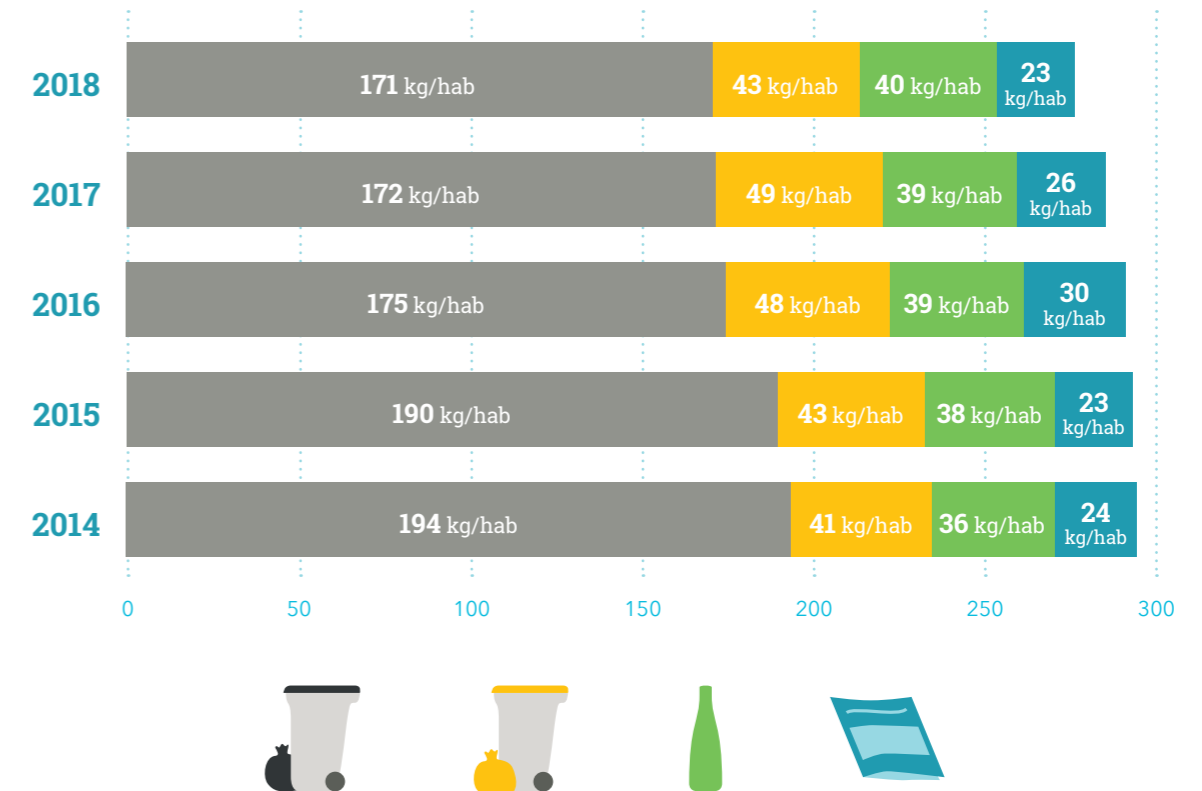
		
Papier Prestation de service (marchés publics) VEOLIA	Verre Prestation de service (marchés publics) NCI Environnement et Brangeon Environnement secteur de Gémozac	1 579 bornes ■ 733 bornes papier soit 1 pour 202 habitants ■ 846 bornes verre soit 1 pour 175 habitants 4 camions 4 emplois

AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
Egw le 28/06/2019



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

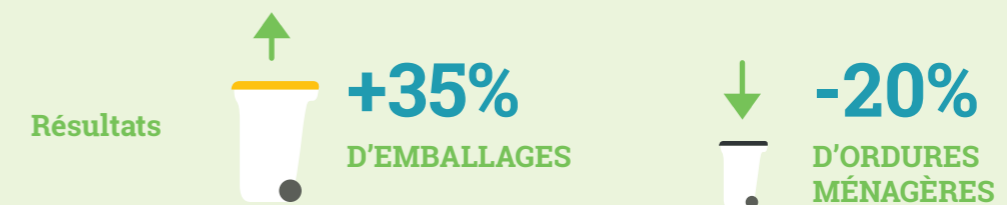


LA COLLECTE INCITATIVE



Pour réduire les déchets résiduels, encourager le compostage et le tri, Cyclad a fait le choix de la collecte incitative.

La collecte incitative c'est faire de la collecte des emballages la collecte principale en les collectant plus souvent que les ordures ménagères. Sa mise en place est associée à l'équipement en bacs pour chaque foyer, à l'extension des consignes de tri à tous les emballages et à la fourniture gratuite d'un composteur (ou d'un dispositif de collecte séparée des biodéchets).



(mise en place sur les CDC Aunis Sud et Aunis Atlantique).

LES DÉCHETTERIES

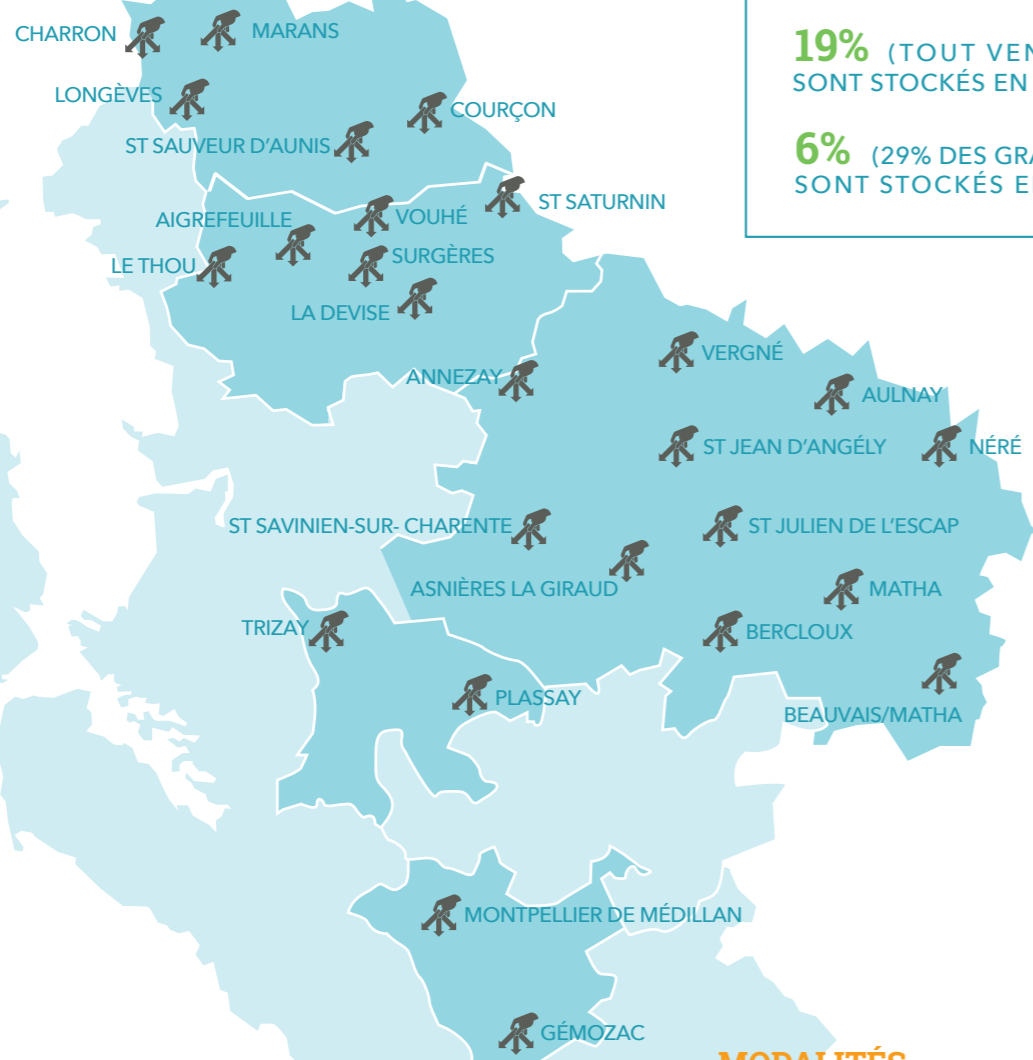
COLLECTE ET DÉCHETTERIE

75%

DES MATÉRIAUX COLLECTÉS
DANS LES DÉCHETTERIES
SONT TRAITÉS ET VALORISÉS

19% (TOUT VENANT)
SONT STOCKÉS EN ISDND

6% (29% DES GRAVATS)
SONT STOCKÉS EN ISDI



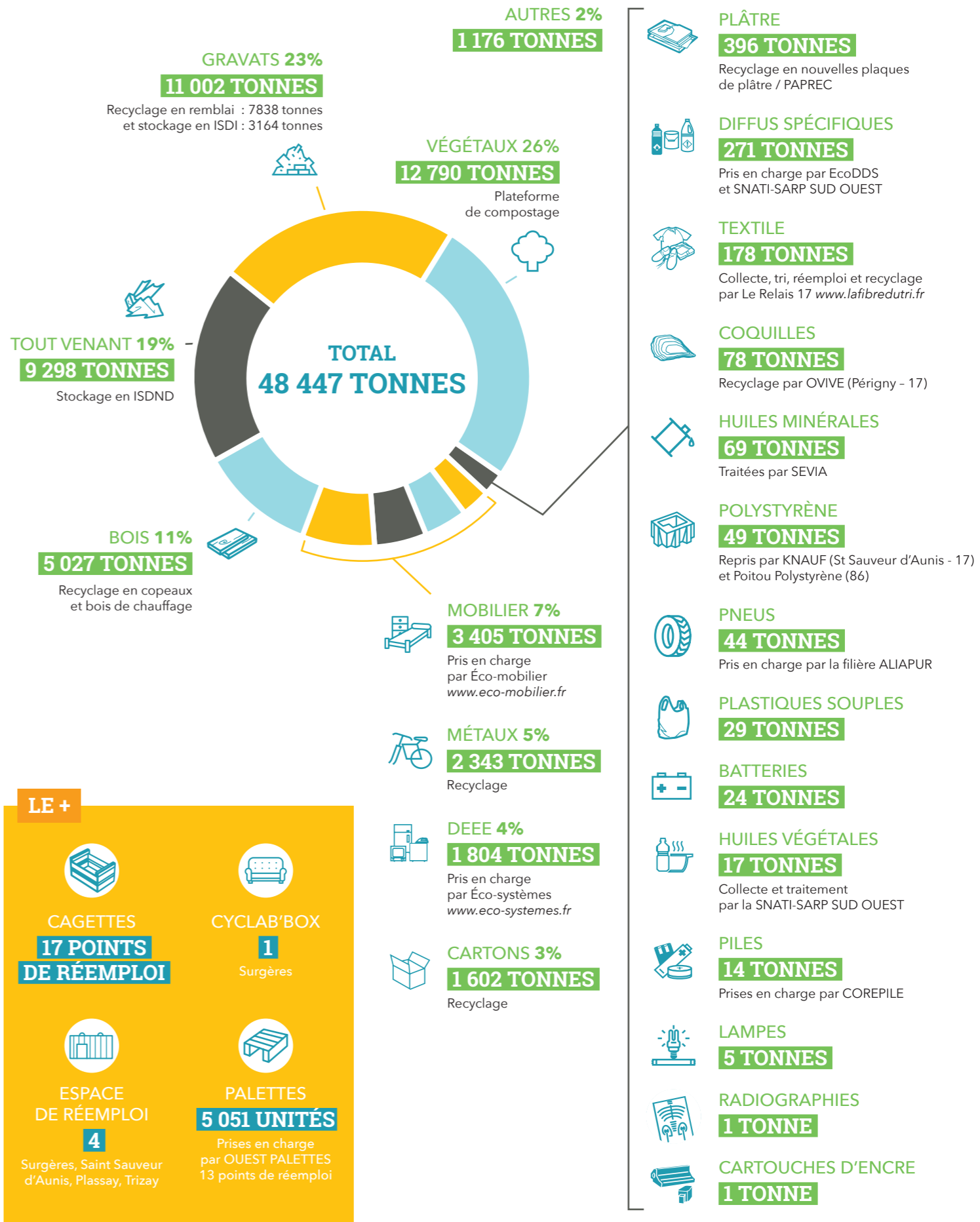
MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Haut de quai : régie
Bas de quai : prestation
de service (marchés publics) :
NCI Environnement
et Veolia (Gémozac
et Montpellier de Médillan)

26 DÉCHETTERIES
5 INTERCOMMUNALITÉS
189 COMMUNES
148 135 HABITANTS

AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
R4cw le 28/06/2019



LE +



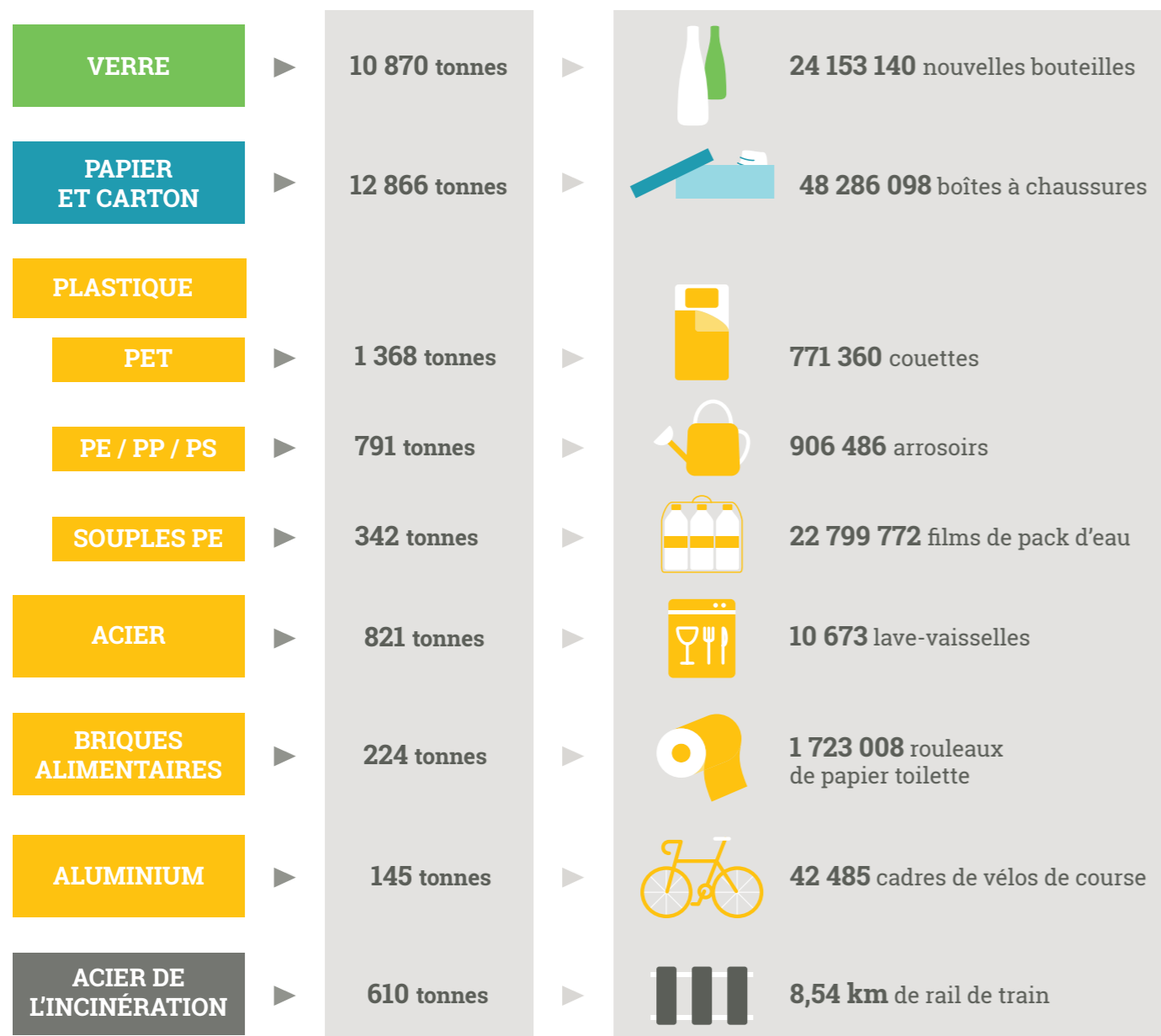
VALORISATION

TRAITEMENT

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.



Valorisation (nombre d'objets fabriqués)



BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Source CITEO / e-tonnes

Économie énergétique équivalente à **119 909 690 km** parcourus en voiture et **59 528 jours** de fonctionnement d'un écran TV LCD.



AR PREFECTURE

017-241700459-20190627-D201985-DE
Régis le 28/06/2019

TROIS SITES DE VALORISATION

SURGÈRES Inauguré le 12 octobre 2018

4 ACTIVITÉS
collecte, transfert, mécanique, maintenance

30 AGENTS

22 000 M²
capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 M³
capacité maximale de stockage instantanée de déchets OM / fermentescibles

DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS
emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, papiers de bureau

Un investissement de **2,5 MILLION D'EUROS** pour la modernisation du site

CENTRE DE COLLECTE
4 bennes traditionnelles + 6 bennes robotisées

PROVENANCE DES DÉCHETS
Charente-Maritime

2 QUAIS de transfert automatiques des ordures ménagères et des emballages



3 500 T d'emballages par an



10 500 T d'ordures ménagères par an

CHERMIGNAC Inauguré le 20 octobre 2017

63 100 TONNES

81 229 M²

9 PERSONNES (Véolia)

Un investissement de **2,5 MILLION D'EUROS** pour la modernisation du site

DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS : végétaux, bois, papier, carton, verre, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

PROVENANCE DES DÉCHETS
Charente-Maritime



TRI ROBOTISÉ :
Déchets d'Équipements d'Ameublement



TRI DU BOIS en 2 catégories : classe A et classe B



TRI des DIB et du tout venant de déchetterie



BROYAGE :
Bois et Végétaux

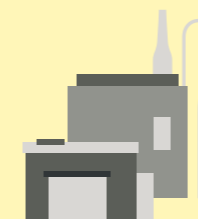


CHAÎNE CSR (Combustible Solide de Récupération) : refus de tri d'emballages



CONTROLE QUALITÉ ET TRANSFERT :
■ Cartons ■ Gravats
■ Verre ■ Métaux
■ OM + EMB + Papier

PAILLÉ



1 UNITÉ D'INCINÉRATION d'une capacité de **30 000 TONNES/AN**

11 AGENTS (Cyclergie)

PROVENANCE DES DÉCHETS
Charente-Maritime

CENTRE DE COLLECTE
6 bennes traditionnelles + 1 laveuse

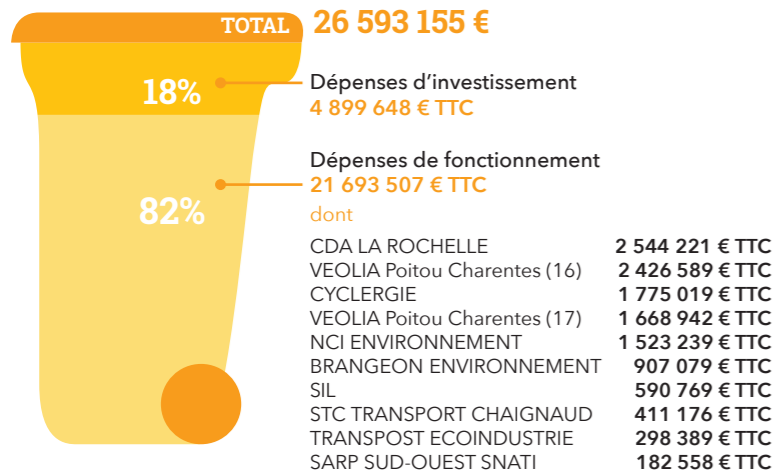
17 AGENTS (Cyclad)

DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS
emballages, ordures ménagères, papiers, polystyrène.

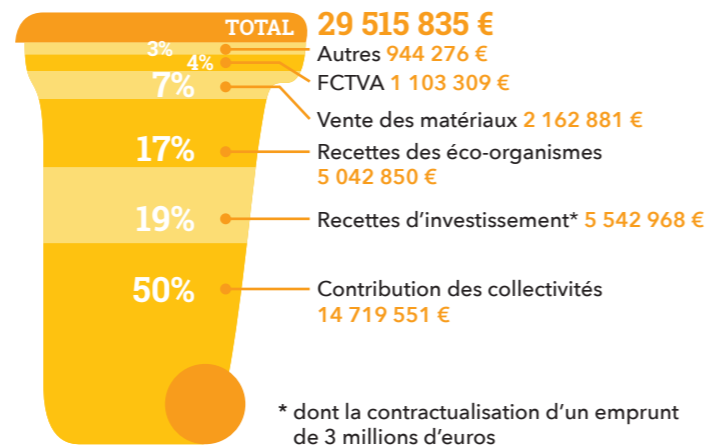
31 972 M²

ENJEUX FINANCIERS

DÉPENSES



RECETTES



Les cotisations 2018 ont été maintenues par rapport à 2017

LE COÛT MOYEN DU SERVICE RENDU PAR HABITANT

Source AREC

78€ / HAB
Cyclad
2015 à 2018

114€ / HAB
Moyenne régionale
Nouvelle Aquitaine 2016

► Un coût 40% moins élevé que la moyenne régionale



► Sans le tri le coût serait 30% plus élevé
 017-241700459-20190627-D201985-DE
 le 28/06/2019

DES TAXES MAIS QUELLES TAXES POUR NOS DÉCHETS ?

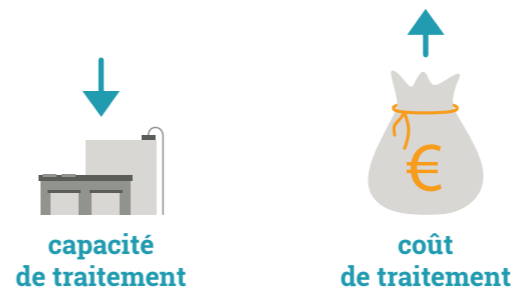
Les déchets non triés sont source de pollution. C'est pourquoi, sur chaque tonne de déchets, s'applique la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ou TGAP perçue par l'État.

Cette taxe a été créée en 2000 et son montant est révisé par l'État chaque année. Elle ne cesse d'augmenter pour inciter au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.

► En 2025 : 1,9 millions d'euros de TGAP supplémentaire à verser à l'État.

En 2018, la TGAP était de 16€ par tonne. Elle est programmée à 65€ par tonne en 2025. C'est une taxe qui augmente de plus de 300% et qui représentera en 2025 un coût de 8,30€ de plus par habitant. Si en 2019, cette augmentation ne représente que 30 000€ de dépenses supplémentaires pour Cyclad ce sera en 2025 1,9 millions d'euros que nous devons collectivement reverser à l'État. **Renforcer le tri reste le seul moyen de limiter cette hausse.**

DES COÛTS DE TRAITEMENT DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉS



- Pour inciter au tri et au recyclage, l'État réduit les capacités de traitement des centres d'enfouissement (décharges) et des unités d'incinération des déchets.
- Cela entraîne automatiquement une hausse des coûts de traitement pour tout ce qui n'est pas recyclable : les ordures ménagères et le tout venant de déchetterie.

► Pour les 64 000 tonnes produites sur le territoire de Cyclad chaque année, l'augmentation est estimée à presque 10% du coût de traitement soit environ 265 000€ de dépenses supplémentaires.

UN MARCHÉ DE REVENTE DES MATÉRIAUX INSTABLE



- La participation des habitants finance environ 60% du service public de gestion des déchets. Le reste provient entre autres des aides au recyclage et de la vente des matériaux (plastiques et métaux principalement).
- Le marché de revente des matériaux recyclés est devenu mondial et incertain. Globalement face à la quantité de plus en plus importante de matière recyclée sur ce marché, les prix d'achat baissent, les recettes sont donc moins importantes.

► Ces recettes représentent environ 9% du budget de Cyclad. L'impact de la baisse des prix des matériaux est estimé à environ 130 000€.



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

Syndicat Mixte Cyclad

CS70019
1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

N° Siret : 251 701 900 00034

AR PREFECTURE
@cyclad17

017-241700459-20190627-D201985-DE

Reçu le 28/06/2019 **cyclad.org**